

MAIRIE DE BUELLAS
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D2025 06 23 008

Nombre de conseillers :

En exercice 16

Présents 11

Pouvoirs 2

Votants 13

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois du mois de juin à 20h00, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle annexe de la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel CHANEL, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 16 juin 2025

Présents : MM Michel CHANEL Yves GALIEGUE Guy TAVERNIER Patrice REVOL Christine DUCHOSAL Josette BALFIN Brigitte LAVIROTTE Justine JAMBON Amélie RAPHANEL Rémi VASSEUR Lydia LEAO

Pouvoirs : Séverine RODET à Justine JAMBON Rémi BOZONNET à Yves GALIEGUE

Absents et excusés : Nathalie AZNAR Ludivine GONNET Stéphane GEORGE

Secrétaire de séance : Yves GALIEGUE

OBJET : Tarifs du service périscolaire

VU la délibération du conseil municipal en date du 11 décembre 2023 ;

Suite aux travaux des commissions il est proposé d'augmenter les tarifs de l'accueil périscolaire.

<u>Services périscolaires</u>	Tarifs à compter du 1^{er} septembre 2025 QF >900	Tarifs à compter du 1^{er} septembre 2025 QF <900
RESTAURATION SCOLAIRE :	4,60 €	3, 80 €
- Par repas	6,50 €	6, 50€
- Par repas en cas de non inscription sur le portail famille	2,55 €	1, 95€
- Par repas PAI		
ACCUEIL PERISCOLAIRE :	2, 60 €	2, 00 €
- Tarif horaire		
<u>En cas de non inscription sur le portail famille :</u>	3,60 €	3, 60 €
- Tarif horaire		

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité les tarifs présentés. Ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} septembre 2025.

Certifiée conforme aux écritures

Au registre sont les signatures

A Buellas, le 23 Juin 2025

Michel CHANEL - Maire